

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 juin 2024

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

#### Article L 2121-25 du C.G.C.T

*(« Dans le délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la Mairie, et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe »)*

Numéros des délibérations	Objet	Décision du conseil municipal
2024-52	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b> : désignation du secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
2024-53	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b> : adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 mai 2024	Adoptée à l'unanimité
2024-54	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b> : compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal au titre de l'article L 2122-22 du CGCT	Adoptée à l'unanimité
2024-55	<b>URBANISME</b> : approbation du plan local d'urbanisme	Adoptée à l'unanimité
2024-56	<b>URBANISME</b> : instauration du droit de préemption urbain	Adoptée à l'unanimité
2024-57	<b>URBANISME</b> : soumission à déclaration préalable des travaux d'édification et de modification de clôture.	Adoptée à l'unanimité
2024-58	<b>BUDGET PRINCIPAL VILLE</b> : bilan des acquisitions et cessions 2023 foncières.	Adoptée à l'unanimité
2024-59	<b>BUDGET PRINCIPAL VILLE</b> : attribution d'une subvention à l'association sportive du lycée Delamarre-Deboutteville pour le financement d'un séjour de ski en janvier 2025.	Adoptée à l'unanimité
2024-60	<b>BUDGET PRINCIPAL VILLE</b> : actualisation du barème de la taxe de séjour 2025.	Adoptée à l'unanimité
2024-61	<b>BUDGET PRINCIPAL VILLE</b> : fixation du montant de la participation financière des familles au transport scolaire pour l'année scolaire 2024/2025.	Adoptée à l'unanimité
2024-62	<b>BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT</b> : adoption de la décision modificative n°1-06-2024	Adoptée à l'unanimité
2024-63	<b>BUDGET ANNEXE EAU</b> : adoption de la décision modificative n°2-06-2024	Adoptée à l'unanimité
2024-64	<b>BUDGET ANNEXE EAU</b> : cession d'un véhicule	Adoptée à l'unanimité
2024-65	<b>ASSURANCE</b> : indemnisation du sinistre Boutigny	Adoptée à l'unanimité
2024-66	<b>MAISONS FLEURIES</b> : fixation de la valeur unitaire des bons d'achat 2024 remis aux lauréats.	Adoptée à l'unanimité

2024-67	<b>RESSOURCES HUMAINES :</b> création d'emplois non permanents destinés à répondre à un accroissement saisonnier d'activité.	Adoptée à l'unanimité
---------	--	-----------------------

**Date d'affichage :** 20 JUIN 2024

**Date de mise en ligne sur le site internet :** 20 JUIN 2024

La Maire



Christine LESUEUR